PERSONNE PHYSIQUE (societe, coproprietes, association, collectivite)
Nom et prénom: ODION ISABELLE MICHELE ép. BERTOZZI
Adresse: VIA TOGLIATTI 4
Commune: BIBBIANO - TTALI Code postal: 420.21 - ITALIE
Téléphone portable : ±39347642Téléphone fixe :
Adresse mail: CASABERTOZZIO GMAIL-COM
Date de naissance : 16/10/54Lieu de naissance : 14 TRONCHE (38)
Nationalité: FRANÇAISE
Nom et prénom du conjoint :
Nom de jeune fille :
Régime matrimonial :
Adresse où doit être transmise la correspondance (si différente de l'adresse précitée) : 20 A Ve
Adresse où doit être transmise la correspondance (si différente de l'adresse précitée): 20 Ave PERSONNE MORALE et PERSONNE PHYSIQUE Louis Bonnet Eymbol 38700 CORENCE
Pour faciliter le versement de l'indemnité s'il y a lieu, merci de joindre 1 RIB ou de compléter
les cases IBAN et BIC ci-dessous
IBAN:
IBAN: Joir fiche ODION JEAN-PIERRE
BIC :
Je Soussigné, ODION (SABELLE MICHELE autorise Enedis à implanter sur la parcelle de terrain désignée ci-dessus dont je suis propriétaire, les
ouvrages décrits conformes à la convention de servitudes et plan ci-joints.
Cet accord se traduira par la signature d'une convention de servitudes à intervenir entre Enedis et moi-même.
Fait à Bibbiano Le 11 octobre 2020
Signature du propriétaire ou de son représentant

FICHE D'IDENTITE PROPRIETAIRE
IMPLANTATION D'OUVRAGES ELECTRIQUES de DISTRIBUTION PUBLIQUE
Postes de transformation ou de commandes, armoires, réseaux aériens et souterrains)
Ouvrage(s) implanté(s)
[] Câbles souterrains
[] Câbles aériens
[] Postes de transformation ou de commandes
Adresse exacte d'implantation des ouvrages:\DES EVEQUAUX , Biviers
Référence(s) cadastrale(s) : Section(s) : AH Numéro(s) : 85
Longueur totale des lignes électriques : 40 m
Largeur totale de la tranchée : 1 m
INDEMNITES:
Au titre de l'intangibilité des ouvrages, une indemnité unique et forfaitaire de quinze euros s rsée au propriétaire par Enedis.
NB : L'indemnité ne sera versée qu'après régularisation de la convention de servitudes par a tarié
IDENTITE DU PROPRIETAIRE
PERSONNE MORALE (société, copropriétés, association, collectivité)
Raison sociale:
Adresse du siège social :
Commune : Code postal :
Téléphone : Téléphone Travail :
Adresse mail :
Adresse où doit être transmise la correspondance (si différente de l'adresse précitée) :
Numéro du Registre du Commerce et des Sociétés :
(Merci de renseigner obligatoirement le N° de SIRET)
Personne habilitée à représenter la société, copropriété, association, collectivité : ualité (PDG, Directeur, Gérant) :
ommune :

de l'Energie, pourra être authentifiée, en vue de sa publication au service de la Publicité Foncière, par acte notarié, les frais dudit acte restant à la charge d'Enedis.

Elle vaut, dès sa signature par le propriétaire, autorisation d'implanter l'ouvrage décrit à l'article 1er.

Nonobstant ce qui précède, le propriétaire s'engage, dès maintenant, à porter la présente convention à la connaissance des personnes, qui ont ou qui acquièrent des droits sur la parcelle traversée par les ouvrages, notamment en cas de transfert de propriété ou de changement de locataire.

Il s'engage, en outre, à faire reporter dans tout acte relatif à la parcelle concernée, par les ouvrages électriques définis à l'article 1er, les termes de la présente convention.

Fait en	TROIS	ORIGINAUX	et passé	à

Le.....

Nom Prénom	Signature		
MR ODION JEAN PIERRE BERNARD			
MR ODION MICHEL GEORGES			
MME BERTOZZI ISABELLE MICHELE née ODION	Lu et approusé DI		

- (1) Faire précéder la signature de la mention manuscrite "LU et APPROUVE"
- (2) Parapher les pages de la convention et signer les plans

Cadre réservé à Enedis		
A, le		